



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

santé

Question écrite n° 91003

## Texte de la question

Mme Marie-Françoise Clergeau appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les difficultés spécifiques auxquelles les femmes sont confrontées en matière de santé. Alors que le débat sur la réforme des retraites a montré combien la situation des femmes reste très difficile au moment de la retraite avec un montant moyen de 825 euros mensuels de retraite de droits directs, la précarité dans laquelle beaucoup de femmes se retrouve au-delà de 65 ans n'est évidemment pas sans incidences sur leur santé. Le manque de ressources contraignant beaucoup d'entre elles à renoncer à des soins ou des examens. Dans son rapport consacré à la santé des femmes publié en septembre 2010, le Conseil économique, social et environnemental souligne un renoncement aux soins plus fréquent chez les femmes plus particulièrement pour les soins moins bien remboursés par l'assurance maladie comme les soins buccodentaires ou pour les spécialités comme l'ophtalmologie, la gynécologie ou la dermatologie. Elle lui demande de lui indiquer si le Gouvernement compte prendre des mesures spécifiques pour garantir un accès aux soins le plus large possible aux femmes dont les faibles revenus les obligent à renoncer à se soigner particulièrement dans le domaine buccodentaire.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Françoise Clergeau](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 91003

**Rubrique :** Femmes

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 octobre 2010, page 11346

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)